

RÉSERVATION Piscines Montcalm et du Phare 2009-2010

À la personne responsable de votre organisme

Veillez prendre note que pour **réserver avec un groupe une piscine intérieure** utilisée par la Ville de Sherbrooke, vous devez compléter le formulaire ci-joint afin que nous puissions traiter votre demande de réservation et nous le transmettre dès que possible. Le **formulaire de réservation** est requis en tout temps lorsqu'un groupe veut participer à la baignade. Vous devrez remettre au surveillant sauveteur la liste remplie (page 3) de la procédure d'accueil ci-jointe, et ce, à chacune de vos présences sur un plateau. **Aucun groupe ne sera admis sur un plateau aquatique sans réservation.**

La Ville de Sherbrooke se réserve le droit de refuser des groupes car le nombre de places est limité pour chaque période de bain libre.

Veillez prendre note que la présence du personnel aquatique supplémentaire par groupe est aussi requise lors de la programmation régulière. Outre les frais d'entrée, des frais additionnels sont à prévoir selon les besoins en surveillance que nous évaluerons.

Le port **du maillot de bain et du bonnet de bain est obligatoire** pour tous, et ce, dans les deux piscines intérieures et que les **enfants de 7 ans et moins doivent être en tout temps accompagnés d'une personne de plus de 15 ans.**

Nous vous suggérons de consulter le guide sur l'encadrement sécuritaire des groupes d'enfants en milieu aquatique à l'adresse suivante :
www.sauvetage.qc.ca/doc/Prévenir%20la%20noyade/00000893_Guideaquatique.pdf

Vous devez fournir des gilets de sauvetage de format approprié aux enfants de 7 ans et moins qui en ont besoin.

Veillez *remplir entièrement le formulaire de réservation* et le retourner par courriel à aquatique@ville.sherbrooke.qc.ca. Dans l'éventualité où vous souhaiteriez clarifier les procédures, vous pouvez nous contacter au (819) 821-5890.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de recevoir mes plus cordiales salutations.

Lyse Cloutier

Chef de section – Activités aquatiques
Division des sports

P.j. 3 documents

Veillez noter que la dénomination d'individus englobe le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger la présentation de ce texte.